



Direction Générale du Commerce
DDRC/DDC/SMS/J.S

Rabat, le 03 mai 2018

Communiqué du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique relatif à la prolongation de la durée de l'enquête antidumping sur les cahiers originares de la Tunisie

Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique porte à la connaissance des différentes parties à l'enquête antidumping sur les importations de cahiers originares de la Tunisie, que la durée de ladite enquête sera prolongée de 6 (six) mois supplémentaires en raison des longs délais qu'ont pris les différentes parties pour fournir les données ayant été utilisées pour la réalisation des déterminations exigées par la loi 15-09 relative aux mesures de défense commerciale.

Il convient de préciser que cette prolongation est fondée sur les dispositions de l'article 27 de ladite loi et de l'article 5.10 de l'Accord antidumping de l'OMC.

